**RAPPORT DE MISSIONS AU SOMMET DE LA SADC/GABORONE ET CONSEIL DE PAIX ET SECURITE DE L’UNION AFRICAINE ADDIS ABEBA AOUT 2015**

1. Pour besoin de synthèse, je couvre en un rapport unique les éléments concluants de ces deux missions l’une du 09 au 19 août 2015 au sommet de la SADC au Botswana et l’autre du 23 au 27 août 2015 à la réunion du Conseil de paix et sécurité de l’Union Africaine.

**PARTIE . I** : **35ème SOMMET DE LA SADC, Gaborone 17-18 août 2015**

1. **INTRODUCTION**
2. Le sommet a été précédé des réunions d’experts et du conseil exécutif (ministériel).
3. Au niveau du conseil ministériel, la RDC, au vu de l’amélioration significative de la situation de sécurité au Nord-Est du pays et de la montée en puissance des FARDC, assistés par la brigade d’Intervention constituée des troupes de la SADC, a demandé :

* Que la SADC confirme dans ses décisions cette évolution de la situation de sécurité ;
* Qu’elle en tire toutes les conséquences en soutenant la nécessité de la réduction progressive et significative des troupes de la Monusco à l’exception de la brigade dont le mandat offensif est nécessaire dans la poursuite de l’éradication de toutes les forces négatives résiduelles.

1. Il faut ici rappeler que lors de la réunion des ministres de la défense, chefs d’état-major et ministres des Affaires Etrangères (dans le cadre de l’organe de la SADC chargé des questions politique, défense et sécurité) les ministres des Affaires Etrangères et de la défense de l’Afrique du Sud avaient insisté pour que les incises relatives au retrait SIGNIFICATIF et à l’EXCEPTION demandée pour la brigade soient **enlevées** des textes. L’argument étant qu’il ne faut pas isoler la brigade de la Monusco, et que le niveau de réduction des troupes est en discussion au niveau du dialogue stratégique RDC/Monusco.
2. **THEME CENTRAL DU SOMMET**

« ***Accélérer l’industrialisation des économies de la SADCpar la transformation des ressources naturelles et le renforcement du capital humain*** »

1. Dans la continuité du 34ème sommet de la SADC le nouveau président de la SADC, le Président du Botswana a choisi d’inscrire son mandat sur l’industrialisation et le renforcement du capital humain. Il s’est engagé à assurer la concrétisation progressive mais effective de ces deux piliers complémentaires.
2. **PARTICIPATION**
3. Le 35ème sommet a connu la participation de 9 Chefs d’Etat et de gouvernement, ainsi que des représentants des 5 autres états. Voici la liste des participants :

* **Botswana**  : H.E. Président Lt. Gen.Seretse Khama Ian Khama
* **Swaziland**  : H.M. King Mswati III
* **Madagascar** : H.E. Président Hery Rajaonarimapianina
* **Mozambique** : H.E. Président Filipe Jacinto Nyusi
* **Namibia** : H.E. Président Dr. Hage G.Geingob
* **South Africa** : H.E. Président Jacob Gedleyihlekisa Zuma
* **Zambia** : H.E. Président Edgar Chagwa Lungu
* **Zimbabwe**  : H.E. Président Robert Gabriel Mugabe
* **Lesotho** : Rt. Hon. Prime Minister Dr. Pakalitha Bethuel Mosisili
* **Angola** : H.E. Vice-President Manuel Domingos Vicente
* **Seychelles** : H.E. Vice President Danny Faure
* **RDC** : Hon Raymond Tshibanda N’tungamulongo, Minister of Foreign

Affairs and International Cooperation

* **Malawi** : Hon. George Chaponda, Minister of Foreign Affairs and

International Cooperation

* **Mauritius** : Hon. Marie J.N etienne Ghislain SINATAMBOU, Minister of

Foreign Affairs, Regional Intergration & International Trade

1. **GOUVERNANCE DE LA SADC**
2. Conformément à ses statuts et procédures le sommet a élu les bureaux suivants pour l’exercice 18/Août 2015 – 18/Août 2016 :

* **Bureau de l’assemblée des Chefs d’Etat**
* **Président**: S.E Seretse Khama Ian Khama, Président du Botswana
* **Vice-Président** : Sa Majesté Roi Mswati III, Roi du Swaziland
* **Rapporteur** : S.E. Robert Mugabe, Président du Zimbabwe
* **Bureau de l’organe de coopération en matière politique, défense et sécurité**
* **Président** : S.E. Filippe Jacinto Nyusi, Président du Mozambique
* **Vice-Président** : S.E. Mricho Kikwete, Président of Tanzania ;
* **Rapporteur**: S.E. Jacob Zuma, Président of South Africa

1. Il convient de signaler que le Lesotho qui occupait la Vice-Présidence du bureau sortant de l’organe et qui aspirait à en assumer la Présidence a été prié de se désister étant donné que sa situation politique et de sécurité continue à être délicate et est suivie par l’organe.
2. **QUESTIONS DES PAIX ETSECURITE**
3. Bien que le sommet ait couvert les situations de Madagascar et du Lesotho, ce rapport va se concentrer sur les délibérations du sommet et ses décisions sur la RDC.
4. Dans son rapport écrit, le Président sortant de l’organe, S.E Président Zuma avait épinglé les aspects suivants sur la situation de sécurité en RDC :

* Amélioration significative de la situation politique et sécuritaire à l’Est due aux efforts du gouvernement assisté par la SADC et la communauté internationale ;
* Les événements malheureux à Beni attribués à l’ADF/NALU sont évoqués comme source de préoccupations ;
* Le sort des FDLR désarmés et cantonnés dans les centres de Kisangani, Walungu et Kanabayonga et devant être rapatriés au Rwanda nécessite une meilleure prise en charge et solutions définitives ;
* La tenue du dialogue entre les acteurs politiques et de la société civile est également mentionnée ;
* De même le dialogue stratégique entre le gouvernement et la Monusco en vue de la réduction des effectifs est épinglé dans ce rapport sans néanmoins en tirer les conséquences.

1. La surprise de la délégation de la RDC fut grande, lorsque le texte du projet de décision fut distribué, et où nulle part n’étaient inclues les 2 questions d’importance primordiale pour la RDC à savoir :

* La reconnaissance par le sommet des efforts et sacrifices des FARDC assisté par la SADC, et ayant abouti à l’amélioration significative de la sécurité à l’Est de la RDC ;
* Et la conséquence logique nécessitant la réduction des effectifs de la Monusco ;

1. Il a fallu une intervention efficace et bien articulée de S.E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, en plénière, ainsi que son interaction avec S.E Monsieur le Président Zuma, à la pause-déjeuner, pour que finalement, le Président de l’assemblée, Président Khama, obtienne le consensus des Chefs d’Etat pour inclure ses deux incises importantes non seulement dans les décisions mais aussi dans le communiqué final du sommet.
2. **QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET D’INTEGRATION**
3. Notre délégation comprenait un collègue du collège économique et finances et il se charge de faire rapport de façon substantive des dossiers examinés par le sommet et des décisions prises dans ces domaines.
4. Cependant, ayant étudié les documents de travail sur ces sujets, je voudrais présenter quelques observations et réflexions en prenant quelques exemples à titre d’illustration.

La mise en œuvre du 10ème Fonds européen de développement (113 millions d’Euros)

1. Sur ces 116 millions, 12 millions servent à financer la préparation des projets par les états membres pour qu’ils soient bancables, et 12 millions soient au renforcement de capacités institutionnelles. La RDC, selon nos informations n’a pris aucune initiative pour BENEFICIER de ces opportunités. Il faut CORRIGER ces erreurs.
2. Par ailleurs, le 11ème FED a une enveloppe de 600 millions d’euros pour les infrastructures. Quelles dispositions sont prises par la RDC au travers des ministères concernés, transports, Energie et Infrastructures pour maîtriser les procédures d’accès à ces financements et présenter des projets prioritaires pour la RDC.
3. Plus grave, il existe un plan directeur régional pour le développement des infrastructures qui bénéficie des faveurs des bailleurs à cause du contenu transfrontalier et intégrateur favorisant l’industrialisation et le commerce. Qui en RDC maîtrise, pilote les intérêts de la RDC dans un domaine vital pour un pays semi-enclavé et tributaire des différents corridors pour accéder aux marchés et débouchés.
4. A titre d’exemple voici la liste des projets dont le financement a été approuvé dans le cadre du 11ème FED, 10 projets d’infrastructures physiques, 5 pour l’énergie et 5 pour le transport :
5. Le projet d’interconnexion Zambie-Tanzanie ;
6. Le projet d’interconnexion Zimbabwe-Zambie-Botswana-Namibie ;
7. Le projet d’interconnexion Angola-Namibie ;
8. Le projet d’interconnexion Malawi-Mozambique ;
9. Le projet d’expansion de la production hydroélectrique sur la vive Nord du Cahora Bassa ;
10. La route Serenje-Nakonde (Zambie) ;
11. La réhabilitation de l’aéroport de Blantyre ;
12. La réhabilitation de l’aéroport de Lilongwe ;
13. Le développement de Port Victoria (Seychelles) ;
14. La réfection de la route nationale N°6 Antsiranga-Ambanja (Madagascar.
15. Ces projets ont été sélectionnés sur la base d’une liste proposée par les ministres chargés de l’infrastructure en juin 2014 à Harare, au Zimbabwe. AUCUN PROJET RDC. Pourquoi ? étions- nous présents ou pas à cette réunion ? Avons-nous soumis des projets ?
16. La RDC semble se contenter d’être uniquement sujet de préoccupations de la SADC en matière de paix et sécurité. Il est grand temps que soit mis en place le COMITE NATIONAL pour la SADC avec mandat permanent de formuler des projets prioritaires dans tous les secteurs, agriculture, santé, éducation, immigration, infrastructure, énergie, transport, genre notamment.
17. Il y a des FONDS disponibles à la SADC pour soutenir le fonctionnement d’un tel comité national SADC, tous les pays SADC ont un tel comité SAUF la RDC. L’absence d’un tel instrument devant servir d’interface/partenaire solide et fédérateur, FRAGILISE notre partenariat avec la SADC dont nous devrions être un ACTEUR MAJEUR.
18. Il est TRES URGENT de débloquer cette situation.

**PARTIE II : REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET SECURITE DE L’UNION AFRICAINE 25**

**AOUT 2015**

1. Sous la Présidence de l’Ambassadeur de Tanzanie, s’est tenue une session du CPS sur l’évolution de la mise en œuvre de l’Accord-Cadre d’Addis Abeba sur la paix en RDC et la région des Grands Lacs.
2. Les interventions de Monsieur Ibrahima Fall, des observateurs des Etats-Unis, Grande Bretagne, France, Union Européenne ont porté sur les aspects suivants :

* Tout en reconnaissant les progrès notables de la sécurité à l’Est, ils considèrent que des dangers subsistent et que des efforts sont requis pour consolider ces acquis qu’ils caractérisent comme fragiles ;
* La reprise des opérations conjointes FARDC/Monusco est considéré par eux comme nécessaire à cette consolidation. A cet égard, ils espèrent l’aboutissement positif du dialogue stratégique en cours,
* Ils sont préoccupés par l’annonce faite par la Monusco d’interrompre l’assistance aux camps des FDLR désarmés car ceci pourrait les pousser à reprendre les activités négatives.
* Les échéances électorales prochaines ont été mentionnées en soulignant la nécessité de leur crédibilité et tenue dans les délais constitutionnels.

1. Au nom de la RDC, j’ai articulé toutes les mesures et actions prises par la RDC pour respecter ses engagements tant au titre de l’Accord-Cadre, qu’en vertu des déclarations de Nairobi sur le M23. L’amnistie, les réunions des tascks forces avec l’Ouganda pour le rapatriement des ex-M23 et les embûches /obstacles rencontrés des partenaires Ougandais ou Rwandais.
2. La monté en puissance des FARD et ses victoires contre les ex-M23, les FDLR, ADF, FRFI ont été soulignés avec une très nette amélioration de la situation de paix et sécurité.
3. En conclusion, j’ai demandé que les décisions prises à cet égard par le sommet de la SADC à Gaborone le 18 août 2015 soient entérinées par l’Union Africaine en vertu du principe de subsidiarité.
4. Ceci a été approuvé par le CPS et est consigné dans les records
5. ***Il serait utile et important qu’en prévision de la réunion des Chefs d’Etat signataires de l’Accord-Cadre sous la co-présidence de l’Union Africaine (Mme Zuma) et Nations Unies (Mr Ban Kin-Moon), le 29 septembre 2015, une réunion stratégique préparatoire INTERNE de tous les principaux intervenants nationaux, se tienne dans la semaine du 14-18 septembre***.
6. ***Par ailleurs et ceci est TRES URGENT, S.E, le professeur Ibrahima Fall Représentant Spécial de la Présidente de l’Union Africaine m’a prié de transmettre à la Haute Hiérarchie sa disponibilité à se rendre en RDC, AVANT la réunion à New-York des Chefs d’Etat et Guarants de l’Accord-Cadre d’Addis Abeba (29 septembre). Il est dans l’intérêt de la RDC qu’une réponse positive lui soit envoyée. Il a exprimé une demande d’audience auprès de S.E. Monsieur le Président de la République. La période du 16 au 20 septembre serait la mieux indiquée.***

Fait à Kinshasa, le 14/09/2015

***Jean Léon NGANDU ILUNGA***

*Ambassadeur Itinérant du Chef de l’Etat chargé des*

*Questions Spéciales de la SADC*

**En annexe** : Communiqué final du sommet de la SADC.